



UN NOUVEAU SYNDICAT MONDIAL

Editorial

Ce mois a vu l'apparition de la nouvelle organisation syndicale mondiale, la Confédération syndicale internationale (CSI). Cette nouvelle organisation regroupe la Confédération internationale des Syndicats libres (CISL) et la Confédération mondiale du travail (CMT) sous un seul chapeau qui couvrira 154 pays et représentera près de 168 millions de travailleurs. L'OIE était officiellement représentée lors du lancement de la nouvelle organisation.

L'OIE a accueilli favorablement cette nouvelle organisation car elle va d'abord renforcer la voix du mouvement syndical international et donner à l'OIE un seul interlocuteur au niveau mondial. Les relations avec la CISL étaient devenues plus fortes lors des dernières années. L'OIE et la CISL avaient en effet collaboré sur de nombreux sujets et avaient préparé des positions communes au niveau mondial dans des domaines comme le VIH/SIDA et l'emploi des jeunes. Nous espérons fortement que cette collaboration, non seulement, continuera mais s'intensifiera.

La CSI a présenté une stratégie claire pour le futur. Cette stratégie cherche à mieux ajuster l'agenda national des syndicats avec l'international. Cette perception prétend que la mondialisation rendra le syndicalisme international plus pertinent, que les décisions prises au niveau international auront des répercussions rapides au niveau des usines et que les chaînes d'approvisionnement qui traversent le monde et les différentes juridictions demandent une réponse syndicale intégrée.

Sur ce point, les dernières années ont vu de plus en plus d'activités concertées au niveau mondial de la part des syndicats sur une grande variété de sujets politiques. Le développement durable et l'environnement sont maintenant au premier plan de l'agenda syndical. Au début de l'année, le PNUE avait organisé la première assemblée syndicale sur le travail et l'environnement.




TABLE DES MATIÈRES

DISTRIBUTION:

Activités de l'OIE et de ses membres.....	2
Organisation internationale du Travail.....	4
Nations unies et autres agences internationales.....	6
Responsabilité sociale des entreprises - dernières nouvelles.....	7
Principales réunions à venir.....	8

- Président
- Directeur exécutif
- Directeurs
- Membres du Bureau exécutif
- Distribution interne
- Bibliothèque

<p>L'engagement syndical avec les institutions financières internationales a aussi été conduit de manière plus intense. Au début de l'année et suite à un lobby, entre autres de la CISL, la Société financière internationale (Groupe de la Banque mondiale) a adopté de nouvelles normes environnementales et sociales qui remplacent les sauvegardes existantes. Les mécanismes internationaux comme les accords cadre globaux et les campagnes d'influence ont été intensifiés, principalement auprès des entreprises multinationales. Les nouvelles formes d'activisme comme l'utilisation par les syndicats de leur influence sur les fonds de pension étatiques – de nombreux fonds ont des représentants syndicaux – ou l'introduction d'actions sur les actionnaires sont de plus en plus explorées.</p> <p>La fusion ne changera probablement pas – certainement à court terme – la diminution continue du taux de syndicalisation, mais, sans aucun doute, le syndicalisme international se dirige vers une direction distincte qui aura des conséquences directes pour l'OIE et ses membres.</p> <p>Dans les mois à venir, les conséquences de la fusion deviendront plus claires et nous aurons une meilleure idée de la manière pour les employeurs de s'engager avec la CSI de manière significative – de façon à aller plus loin que le simple rappel de principes et afin de nourrir les intérêts des deux parties.</p> <p style="text-align: center;"></p> <p style="text-align: center;">Antonio Peñalosa Secrétaire général</p>	<p>→ <i>Editorial</i></p>
<p>Activités de l'OIE et de ses membres</p>	
<p>L'Organisation internationale des Employeurs (OIE), la Chambre des industries d'Uruguay (CIU) et la Chambre nationale du commerce et des services de l'Uruguay (CNCS) a organisé, avec le soutien de la Confédération espagnole des organisations d'employeurs (CEOE), la XVII^{ème} réunion des Présidents des organisations d'employeurs ibéroaméricaines à Punta del Este (Uruguay) les 1^{er} et 2 novembre derniers.</p> <p>La réunion s'est tenue dans le cadre du XVI^{ème} Sommet des Chefs d'Etat ibéroaméricains qui s'est tenu à Montevideo les 4 et 5 novembre 2006. Le programme de travail a inclus des thèmes comme l'environnement favorable pour la création et le développement des entreprises, ce que les entreprises peuvent apporter à la compétitivité, la situation de la réforme des retraites en Amérique latine, l'emploi des jeunes et les perspectives des employeurs sur les tendances en matière de migration en Amérique latine.</p> <p>Les Présidents ont adopté deux résolutions : une contenant un message adressé au Sommet sur les thèmes traités lors de leur réunion ; l'autre, signée conjointement par les Présidents des fédérations ibéroaméricaines et les dirigeants syndicaux de la région, réitérant la demande de voir les partenaires sociaux activement impliqués dans les sommets des Chefs d'Etat ibéroaméricains. La prochaine réunion des Présidents des organisations d'employeurs se tiendra au Chili.</p>	<p>XVII Réunion des Présidents des organisations d'employeurs ibéroaméricaines</p>

<p>Depuis août 2005, l'OIE, en collaboration avec le BIT et le Centre de formation de Turin, a mené un total de cinq ateliers régionaux sur les stratégies de développement des PME pour les organisations d'employeurs – le plus récent a eu lieu en Asie du Sud-Est (avec la participation des employeurs du Vietnam, du Cambodge et du Laos). Plusieurs ateliers de formation se tiendront plus tard en Indonésie, au Maghreb et en Amérique latine. Le premier atelier de suivi s'est tenu en Croatie en septembre avec les participants des Balkans qui avaient participé à l'atelier initial sur les PME. Les ateliers sont basés sur le kit d'outils de l'OIE et du BIT sur les PME qui a été récemment mis à jour et qui inclut maintenant plusieurs nouveaux cas d'étude.</p> <p>Le Centre de formation de Turin est devenu un partenaire essentiel dans ces exercices de formation et il est prévu qu'un ensemble de modules plus approfondis de formation apparaîtra l'année prochaine autour des principaux piliers du kit d'outils – promotion, développement des membres et services. Contact OIE : Gary Rynhart.</p>	<p>Kit d'outils pour les PME</p>
<p>La réunion annuelle du réseau de l'OIE d'experts en droit du travail s'est tenue à Bucarest à la mi-octobre. L'objectif principal a été de discuter de la situation du droit du travail en Europe du Sud-Est avec un accent particulier sur les conseils économiques et sociaux. Des experts de l'OIE, du BIT et de l'organisation d'employeurs néerlandaise (VNO-NCW) y ont participé. Une session commune a aussi été organisée avec le réseau de la Confédération européenne des syndicats (CES) pour discuter du modèle danois de flexsécurité avec la présence des employeurs et des syndicats danois présentant leurs perspectives.</p> <p>Avec l'accession de la Bulgarie et de la Roumanie à l'Union européenne en janvier 2007, il a été décidé d'établir un Centre pour les Balkans occidentaux qui, à partir de 2008, remplacera le réseau de l'OIE d'experts en droit du travail. Ce Centre sera la référence pour les activités pour les Balkans occidentaux et sera basé dans la région. L'Agence suisse pour le développement et la coopération a accepté de soutenir le Centre jusqu'en 2009.</p> <p>Deux activités auront lieu avant la fin de l'année en Europe du Sud-Est. Le 27 novembre à Podgorica, l'OIE et l'Union des employeurs du Monténégro organiseront une table ronde sur les fonds de garantie lors de laquelle l'établissement de tels fonds au Monténégro sera examiné.</p> <p>A la mi-décembre, l'OIE et l'Association des industriels bulgares (BIA) organiseront une Conférence de haut niveau sur le thème de la promotion d'un meilleur environnement pour les entreprises en Europe du Sud-Est. L'objectif principal de la conférence sera de faciliter les échanges de dialogue et les meilleures pratiques en matière de réforme nationale, de créer la conscientisation de la disponibilité des outils et des méthodologies pour aider la communauté des affaires à promouvoir ces efforts et à développer les stratégies pour nourrir les efforts de réforme. Les présidents et dirigeants des organisations d'employeurs de la région ainsi que des experts de la Banque mondiale, du BIT, de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement et de la Commission européenne y participeront. Contact OIE : Eric Oechslin.</p>	<p>Pacte de Stabilité pour l'Europe du Sud-Est</p>

<p>A la fin octobre, la Fédération des employeurs de Maurice a accueilli un atelier sur la gestion stratégique des organisations d'employeurs et leur rôle pour promouvoir l'investissement, qui a été organisé par la Confédération panafricaine des employeurs (CPE) avec l'aide de l'OIE. La manifestation a été organisée avec l'appui technique et financier de PROINVEST – un programme du Groupe des pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) et de la Commission européenne pour la promotion de l'investissement. Le programme a pour objectif de renforcer les organisations intermédiaires des ACP et de soutenir le développement de partenariats.</p> <p>Les participants, qui venaient des organisations d'employeurs africaines anglophones, ont eu la possibilité de mener une analyse importante de leur organisation pour déterminer les forces, faiblesses, opportunités et menaces. Un plan d'action pour chaque organisation a été élaboré pour être soumis à PROINVEST pour un nouveau soutien. Avec l'appui de l'OIE, de la CPE et d'autres, ces soutiens au renforcement des compétences seront étendus aux autres organisations d'employeurs en Afrique, aux Caraïbes et dans le Pacifique. Contact OIE : Frederick Muia.</p>	<p>Atelier de la CPE sur la gestion stratégique des organisations d'employeurs</p>
<p>Le Secrétariat a mené une enquête parmi les organisations membres entre juillet et septembre sur les thèmes du droit du travail, de la négociation collective et des salaires minimums. Environ cinquante fédérations membres ont pris le temps de répondre au questionnaire. La raison principale de l'enquête était d'aider le Groupe des employeurs dans les débats sur ces questions lors de la Commission de l'emploi et de la politique sociale du Conseil d'administration du BIT. Les débats politiques majeurs sur ces questions ont eu lieu en novembre et auront lieu encore en mars 2007. Ces discussions détermineront la future politique en matière d'emploi du BIT. Les résultats de cette enquête seront envoyés à toutes les fédérations membres avant la fin de l'année. Contact OIE : Gary Rynhart.</p>	<p>Enquête des employeurs</p>
<p>Organisation internationale du Travail</p>	
<p>TECHNOLOGIES ET COMMERCE DE DÉTAIL</p> <p>Une réunion tripartite sur les conséquences sociales et dans le domaine du travail du recours accru aux technologies les plus modernes dans le commerce de détail s'est tenue à Genève à la mi-septembre. La réunion a permis aux participants de réfléchir sur l'introduction des technologies de pointe dans ce secteur.</p> <p>Dans leurs conclusions, les participants reconnaissent que les technologies modernes sont un élément inévitable du monde du travail d'aujourd'hui et que des pertes d'emplois résulteront de leur introduction.</p> <p>Les délégués employeurs, parmi lesquels des représentants d'importantes multinationales du commerce de détail, ont indiqué que ses conclusions s'avéreront extrêmement utiles pour leurs entreprises dans leurs futures négociations avec les syndicats locaux. Contact OIE : Jean Dejardin.</p>	<p>Réunions sectorielles</p>

<p>MOBILITÉ TRANSFRONTALIÈRE DES CHAUFFEURS ROUTIERS INTERNATIONAUX</p> <p>Les difficultés que rencontrent les chauffeurs routiers internationaux pour obtenir des visas pour certaines destinations, ainsi que les longues files d'attente aux frontières (et leur impact sur les chauffeurs) sont les principaux sujets qui ont été soulevés par la réunion tripartite qui s'est tenue au BIT à la fin du mois d'octobre.</p> <p>Les conclusions de la réunion reconnaissent le rôle important du transport routier pour le développement économique ainsi que la nécessité de trouver les moyens de faciliter la délivrance de visas et de réduire les temps d'attente aux frontières. Dans la recherche de solutions à ces problèmes, il a été noté que la Convention n° 185 sur l'identification des gens de mer (2003) pourrait fournir des enseignements utiles.</p> <p>Les conclusions demandent également au BIT d'examiner les exemples de « meilleures pratiques » à un certain nombre de frontières problématiques et de promouvoir un cadre d'orientation. Contact OIE : Jean Dejardin.</p>	
<p>A la fin septembre, l'OIE a participé à une réunion ministérielle organisée conjointement par le BIT et le Ministère turc du travail à Istanbul, intitulée « Les stratégies d'emploi face à la mondialisation des pays de l'Europe du Sud-Est ».</p> <p>La conférence a été composée de trois panels : (1) comment faire face à la croissance des sans emploi ? (2) comment ajuster les marchés du travail aux impératifs d'une mondialisation juste ? (3) Quel est le rôle des politiques publiques, des partenaires sociaux et du dialogue social pour arriver aux objectifs du travail décent pour tous et à une mondialisation juste ? L'OIE a participé à tous les panels.</p> <p>Les documents de travail écrits par le BIT étaient instructifs dans le sens qu'ils montraient le genre de politique que le BIT fournit aux Etats membres – un accent mis sur les politiques macroéconomiques expansionnistes et les législations élevées en matière de protection de l'emploi. Cette approche contredit directement ce que d'autres organisations comme la Banque mondiale et l'OCDE disent.</p> <p>Le résultat de la réunion était une « Déclaration ministérielle ». Il est intéressant de noter que la déclaration ministérielle semble contredire l'approche du BIT, par exemple en appelant à une plus grande flexibilité dans les marchés du travail pour encourager la création de nouveaux emplois et accroître l'inclusion sociale. Contact OIE : Gary Rynhart.</p>	<p>Réunions des ministres de l'emploi de l'Europe du Sud-Est</p>

<p>L'OIE et le BIT ont démarré un projet commun pour développer une base de données pour la communauté des affaires sur les actions pratiques pour soutenir l'emploi des jeunes. Une telle base profilera les pratiques existantes de la communauté des affaires (à la fois des organisations membres et des entreprises individuelles) et servira comme une « banque d'idées » pour que d'autres puisse en tirer profit.</p> <p>Le projet réunira les ressources et les initiatives existantes qui répondent à l'emploi des jeunes, utilisées par la communauté des affaires comme : des outils et des produits, des méthodologies, des cas d'étude et les exemples de bonnes pratiques. A cet égard, nous apprécierions grandement si les membres peuvent passer cette information aux personnes concernées, soit dans leur organisation ou soit parmi leurs membres qui pourraient directement nous aider, en particulier dans la phase de collecte d'informations. Contact OIE : Gary Rynhart.</p>	<p>Employeurs et emploi des jeunes</p>
<p>Nations unies et autres agences internationales</p>	
<p>Depuis plus de deux décennies, l'OIE a travaillé avec l'Organisation mondiale de la santé (OMS), principalement sur les questions de santé au travail et le VIH/SIDA. Toutefois, l'OIE a, durant ces derniers mois, accompli beaucoup d'efforts pour développer cette relation importante et pour explorer la manière dont les entreprises peuvent collaborer avec l'OMS.</p> <p>Ces efforts ont porté ses fruits. L'OMS reconnaît de plus en plus que les entreprises, en tant que force motrice mondiale de la croissance économique et comme contributeur important à la santé publique par l'intermédiaire de l'industrie de la santé, sont des acteurs importants avec qui il faut s'engager. L'OIE avait récemment été invitée officiellement pour présenter ses vues durant la discussion du Plan d'action mondial de l'OMS sur la santé des travailleurs. L'OIE était représentée par son Secrétaire général, Antonio Peñalosa. Sa présentation est disponible sur le site de l'OIE dans la section sur l'OMS.</p> <p>Afin de structurer un dialogue organisé entre l'OMS et le secteur privé, l'OIE avait organisé une première table ronde officielle avec l'OMS à Genève le 8 novembre. Ce dialogue qui a été organisé uniquement pour les membres de l'OIE et des entreprises de leur choix, a donné l'occasion d'échanger les vues sur la manière dont les entreprises peuvent davantage contribuer aux préoccupations de la santé publique comme le VIH/SIDA, en particulier dans les pays en développement. Il a aussi traité du rôle de l'innovation et de la manière dont les entreprises peuvent aider au développement de solutions technologiques efficaces pour donner priorité à la santé publique.</p> <p>La table ronde a permis de continuer les discussions entre les deux institutions sur la manière de promouvoir la sécurité et la santé dans les entreprises, en particulier dans les PME, et de s'assurer de la contribution des entreprises dans le travail de la Commission de l'OMS sur les déterminants sociaux de la santé. Il ressort de cette première rencontre qu'une opportunité existe pour développer davantage un vrai partenariat avec l'OMS. Le Secrétariat examinera concrètement un suivi dans les prochains mois.</p>	<p>Table ronde de l'OIE et de l'OMS sur les entreprises et la santé publique</p>

<p>La Banque mondiale a développé ces dernières années une base de données <i>Doing Business</i> qui évalue la difficulté de faire des affaires dans 175 pays qu'elle suit. Cette banque de données est une ressource inestimable pour le monde des affaires car elle permet, en termes bruts, d'évaluer comment les pays se classent par rapport à leurs voisins et leurs concurrents.</p> <p>Cela rend dommageables les récentes controverses sur certains des indicateurs. La publication en septembre 2006 de la dernière édition « <i>Doing business in 2007 : how to reform</i> » a été très sérieusement critiquée par le mouvement syndical. La principale cause d'indignation était le critère traitant des questions sociales car la banque de données classe les pays – ceux ayant un climat législatif moins rigide ont un meilleur score. Plusieurs sénateurs américains ont formellement écrit au Président de la Banque mondiale, Paul Wolfowitz, pour exprimer leurs préoccupations.</p> <p>La controverse est peut-être inévitable. La banque de données <i>Doing business</i> a été relativement efficace lors des dernières années en montrant le genre de protections souvent ridicules qui existent dans certains pays pour protéger des intérêts personnels. Tristement, les restrictions les plus onéreuses semblent être dans les pays qui auraient le plus besoin de croissance économique et d'emploi.</p> <p>Dans leur lettre, les sénateurs demandent à la Banque de travailler dans le futur avec le BIT sur les questions du travail. Cela semble une bonne idée et le BIT devrait saisir cette perche pour travailler avec la Banque mondiale. Contact OIE : Gary Rynhart.</p>	<p>Banque mondiale : <i>Doing business</i></p>
<p>Le Président de l'OIE, Abraham Katz, et le Secrétaire général de l'OIE, Antonio Peñalosa, ont participé à la réunion annuelle des ministres du travail du G8 à Moscou en octobre. L'OIE collabore étroitement avec le Conseil consultatif auprès de l'OCDE (BIAC) dans la préparation de cette manifestation annuelle.</p> <p>Le Président Katz a indiqué, dans son intervention, que la création d'un environnement favorable aux entreprises devrait être réalisée dans beaucoup de pays par des ajustements et des réformes structurels. Il a souligné l'importance d'une régulation saine et dit qu'une législation rigide ou inappropriée produit l'opposé de ce qu'elle a prévu de faire – elle protège quelques travailleurs au détriment de la force de travail dans son ensemble. Son intervention est disponible en intégralité sur le site de l'OIE.</p>	<p>Réunion des ministres du travail du G8</p>
<p>Responsabilité sociale des entreprises – dernières nouvelles</p>	
<ul style="list-style-type: none"> • Les résultats de l'enquête du magazine Fortune sur 500 entreprises commandée par John Ruggie, le représentant spécial des Nations unies sur les entreprises et les droits de l'homme, est maintenant disponible à : www.bsr.org/Ruggie500 • Le secteur minier examine des nouvelles normes éthiques mondiales. Des groupes de travail sous l'égide de la <i>Responsible Mining Assurance Initiative</i> (RMAI) mettront en place, lors des prochains mois, des indicateurs pour des normes sociales et environnementales et des procédures de vérification. 	

- Le Pacte mondial a retiré de la liste 335 entreprises du Pacte selon les mesures d'intégrité mises en place l'année dernière: www.unglobalcompact.org/CommunicatingProgress/inactive_participants.html
- Une évaluation de l'initiative sur une gestion éthique de la chaîne d'approvisionnement – *Ethical Trading Initiative* – a conclu que son impact sur le lieu de travail a été relativement faible : www.ethicaltrade.org/d/impactreport
- Les entreprises impliquées dans la production de soja ont établi une « table ronde sur un soja responsable ». Elle commencera en développant des principes applicables mondialement dans les 18 prochains mois : www.responsiblesoy.org
- L'initiative *Extractive Industries Transparency* cherche à devenir permanente en établissant un secrétariat et un conseil (probablement basés à Oslo). www.eitransparency.org
- La société japonaise NEC a commencé à évaluer les performances sociales et environnementales de ces fournisseurs. Elle fournit des lignes directrices à tous ses fournisseurs sur les questions suivantes : sécurité et santé, environnement, sécurité de l'information, commerce équitable et droits de l'homme. NEC a indiqué qu'elle auditera ses fournisseurs. www.nec.co.jp/csr/en
- Des propositions pour un investissement à long terme seront produites par le Club Marathon (un groupe international d'administrateurs) pour aider les entreprises à aller plus loin que des objectifs monétaires à court terme : www.marathonclub.co.uk

Principales réunions à venir

22 - 24 novembre	→	Atelier sur les stratégies pour les organisations d'employeurs en faveur des PME (Indonésie)
27 novembre	→	Table ronde sur les fonds de garantie (Monténégro)
27 - 30 novembre	→	Programme de coopération des employeurs néerlandais : renforcement des organisations d'employeurs (Indonésie)
2 décembre	→	Réunion de l'ACE (Philippines)
15 décembre	→	Conférence pour l'Europe du Sud-Est sur la promotion d'un meilleur environnement des affaires (Bulgarie)
10 - 15 janvier	→	Réunion des conseillers-experts sur la Déclaration de l'OIT
8- 30 mars	→	298 ^{ème} session du Conseil d'administration et ses commissions (Genève)